



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éliminatoires CAN Total Cameroun 2021 : protocole sanitaire essentiel pour une reprise des compétitions et un retour progressif des supporters dans les stades

Le Caire, vendredi 6 novembre 2020

Le Comité d'Urgence de la CAF a validé ce vendredi les mesures spécifiques pour la reprise des rencontres des 3^e et 4^e journées des Éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total Cameroun 2021™.

Ces règles édictées par la Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, en conformité avec les règles du jeu de la FIFA, portent notamment sur les conditions de tenue des matches, le nombre de remplacements autorisés et les conditions de report ou d'annulation des rencontres.

Le seul cas prévu par ces mesures, pouvant entraîner une défaite sur tapis vert, serait qu'une équipe ne puisse pas se déplacer avant un match.

Toutes les situations non prévues par ces règles spéciales Covid-19 seront considérées comme exceptionnelles et soumises au Comité d'organisation. Une volonté pour la CAF de privilégier le retour au jeu.

Sur le jeu et les joueurs :

- Tout match devra être joué si l'équipe compte au moins onze (11) joueurs (dont un gardien de buts) et quatre (4) remplaçants.
- Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres motifs liés à la COVID-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0.
- Si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs requis, soit onze (11) joueurs (dont un gardien de buts) et quatre (4) remplaçants, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0.
- Le nombre de remplacements autorisés est fixé à cinq (5) joueurs par équipe. Chaque équipe bénéficiera de trois opportunités pour effectuer ces remplacements au cours du match.

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez,

P.O. Box 23 6th October City, Egypt

Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274 - info@cafonline.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sur la présence du public :

- Selon le protocole COVID 19 de la CAF, tous les matchs doivent se disputer à huis clos, c'est-à-dire sans spectateurs.
- Cependant, si le gouvernement de l'Association hôte souhaite la présence de spectateurs, alors l'Association en question se devra d'obtenir l'approbation de CAF. La capacité maximale du stade sera, dans tous les cas, limitée.

En cas de situations exceptionnelles autres que celles mentionnées, la Commission d'Organisation sera consultée pour une décision finale.

L'objectif des mesures d'urgence est d'encadrer la reprise du football sur le continent, en définissant un schéma qui mette un accent mis sur la protection des acteurs et du jeu. Ces règles spécifiques pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le monde et en particulier sur le continent africain.

Pour plus d'information :

Alexandre Siewe

CAF | Directeur de la Communication

alexandre.siewe@cafonline.com

A propos de la CAF :

Fondée en 1957, la Confédération Africaine de Football est l'instance dirigeante du football africain. Ses membres fondateurs sont l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. La CAF rassemble 54 associations membres et son siège social est au Caire, en Égypte. Elu en 2017 pour un mandat de 4 ans, l'actuel président, M. Ahmad Ahmad a lancé un programme de restructuration dont l'objectif principal est de faire du football un puissant outil d'éducation, de tolérance et d'ouverture pour la jeunesse africaine. Pour concrétiser cette vision, la CAF s'est engagée à réformer l'institution, tant dans son organisation que dans son fonctionnement, et à mettre en place un nouveau mode de gouvernance dans lequel son Comité Exécutif dispose d'un réel pouvoir de décision. Une Direction de la conformité a été créée. Cette ambition est portée par des femmes et des hommes talentueux qui accompagnent ce projet de transformation. D'ici fin 2020, la CAF entend doubler ses effectifs par rapport à 2017, avec un fort accent sur la diversité (40% des salariés expatriés). Malgré une crise sanitaire sans précédent, la CAF a pu fournir une aide financière supplémentaire de 16,2 millions de dollars aux associations membres et procéder à la création de la Ligue des champions féminine.

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez,

P.O. Box 23 6th October City, Egypt

Tel.: +202 38247272/ Fax : +202 38247274 – info@cafonline.com